



ESJ Social Sciences

Traore Oumar

Enseignant-chercheur à l'Institut National de
Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako

Submitted: 31 October 2020
Accepted: 24 November 2020
Published: 30 November 2020

Corresponding author:
Oumar Traore

DOI: 10.19044/esj.2020.v16n31p245

 Copyright 2020 Oumar Traore et al.
Distributed under Creative Commons BY-NC-ND 4.0
OPEN ACCESS

Education pour la paix et le développement: stratégies pour son intégration dans le système éducatif malien

Résumé

Cet article présente le processus d'intégration de l'éducation à la paix dans le système éducatif malien. Elle fait un état des lieux tout en procédant à une analyse des stratégies assortie de propositions. Le Mali connaît, de plus en plus, des crises multiformes, conduisant à des conflits, et donc à des situations de paupérisation annihilant l'efficacité des politiques de développement. L'éducation à la paix et le développement revêt une importance indéniable, car elle permet aux différentes couches sociales d'apprendre à vivre ensemble tout en étant nanties de moyens de prévention et de règlement des situations conflictuelles. La recherche se veut une contribution à la compréhension de l'expérience malienne d'implantation de l'éducation à la paix et au développement dans le système éducatif. Les objectifs sont: -Analyser le processus de mise en œuvre de l'éducation à la paix et au développement au Mali, dans le cadre de son intégration dans le système éducatif malien; - Proposer des stratégies pour une intégration durable de l'éducation à la paix et au développement. La recherche documentaire et empirique ainsi que des entretiens ont permis de recueillir des informations et des données. Les résultats révèlent une faille éducative dans le processus d'introduction de la culture de la paix et le développement. Le constat fait ressortir aussi une approche parcellaire et disparate à travers une introduction de portions de l'enseignement de la culture de la paix dans certaines disciplines scolaires. Ce qui justifie les propositions de stratégies appropriées, en investissant avec efficacité dans l'élaboration des curricula d'enseignement au travers d'une discipline spécifique dédiée à

How to cite this article

Traore, O., (2020). Education pour la paix et le développement: stratégies pour son intégration dans le système éducatif malien. *European Scientific Journal, ESJ*, 16(31), 245. <https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n31p245>

l'enseignement de compétences liées à la paix selon les ordres et types d'enseignement pour une intégration structurante et durable.

Mots-clés: Éducation, culture, paix, développement, système éducatif, curriculum

Education for Peace and Development: Strategies for its Integration into the Malian Education System

Dr. Traore Oumar,

Teacher-Reacher at the National Institute for Training Social Workers (INFTS), Bamako

Abstract

This paper focuses on the process of integrating peace education into the Malian education system. It takes stock of the situation while carrying out an analysis of strategies accompanied by proposals. Mali is increasingly experiencing multifaceted crises, leading to conflicts, and therefore to situations of impoverishment that destroy the effectiveness of development policies. Education for peace and development is of undeniable importance because it allows different social strata to learn to live together while being provided with the means to prevent and resolve conflict situations. The research is intended to contribute to understanding the Malian experience of implementing peace and development education in the education system. The objectives are: - Analyze the process of implementing education for peace and development in Mali, as part of its integration into the Malian education system; - Propose strategies for a sustainable integration of education for peace and development. Documentary and empirical research, as well as interviews, gathered information and data. The results reveal an educational flaw in the process of introducing the culture of peace and development. The observation also highlights a fragmented and disparate approach through the introduction of portions of the teaching of the culture of peace in certain school subjects. This justifies the proposals for appropriate strategies by investing efficiently in the development of teaching curricula through a specific discipline dedicated towards the teaching of skills. These skills are related to

peace according to the levels and types of teaching for structural and sustainable integration.

Keywords: Education, culture, peace, development, education system, curriculum

Introduction

Le Mali connaît, depuis 2012 une crise multiforme partie d'un conflit de rébellion qui s'est mu, au fil du temps, en cycle d'actes de violences terroristes à relents religieux et ethno-communautaristes, toutes choses rendant plus que jamais problématique le développement du pays.

Pour Naffet Kéïta (2018) : « *L'analyse historique de la conflictualité malienne fait [...] ressortir des errements de l'Etat et une crise profonde de certaines valeurs républicaines telles que le patriotisme, le nationalisme et la citoyenneté* ».

Il ajoute que : « *La crise actuelle au Mali renferme les germes d'une refondation de la gouvernance globale du pays, porteuse de stabilité, de cohésion sociale, d'équilibre entre les communautés et les territoires* ».

Ainsi, le manque de sécurité constitue aujourd'hui un des principaux obstacles au développement du pays.

Cependant, un « État failli » ou fragile comme le Mali peut éviter de sombrer en développant une force de résilience dont les Maliens sont de plus en plus conscients.

C'est pourquoi, il faut saisir toute opportunité pour renforcer le potentiel de résistance et de redressement par des actions concrètes appropriées contribuant chacune à relever les défis.

L'éducation fait partie des leviers d'un redressement fondateur.

Dans les options fondamentales du Programme Décennal de l'Éducation (PRODEC), cette préoccupation est soulignée en ces termes: « *la troisième république, convaincue que la paix est une condition sine qua non pour le développement humain durable, opte pour une éducation et une culture de la paix* ».

Or, dans le contexte malien, l'état des lieux révèle une faille éducative, plus ou moins significative, les actions d'intégration de la culture de la paix dans le système éducatif.

La mise en œuvre du Programme National pour l'Éducation à la Culture de la Paix et aux Droits Humains, élaboré en 2000, a pris totalement court avec la crise multiforme de 2012 ayant entraîné le retrait des partenaires.

Le Programme National pour l'Éducation à la Culture de la Paix et aux Droits Humains a connu des fortunes diverses au Mali. Certains ordres d'enseignement n'ont pas été pris en compte dans le programme tels

que l'Enseignement préscolaire, l'enseignement supérieur tandis que d'autres n'ont connu qu'une introduction partielle.

Dans tous les cas, les problèmes liés à une intégration effective s'expliquent pour des raisons liées aux choix stratégiques donnant lieu à des méthodes sélectives à cause desquelles l'expérience a pris court. De même la question de la formation des enseignants pour assurer la réussite de la réforme envisagée a été un goulot d'étranglement au processus.

D'où la question de savoir : quelles sont les failles de l'expérience malienne d'implantation de l'éducation à la paix et au développement dans le système éducatif ?

Ce travail a pour objectif de contribuer à la compréhension de l'expérience malienne d'implantation de l'éducation à la paix et au développement dans le système éducatif. Il s'agit dans un premier volet, d'analyser le processus de mise en œuvre de l'éducation à la paix et au développement au Mali ; et dans un second volet, de proposer des stratégies pour l'éducation à la paix et au développement au niveau de tous les ordres et types d'enseignement.

I. Objectifs

I.1 Objectif général : Contribuer à la compréhension de l'expérience malienne d'implantation de l'éducation à la paix et au développement dans le système éducatif.

I.2 Objectifs spécifiques :

- Analyser le processus de mise en œuvre de l'éducation à la paix et au développement au Mali ;
- Proposer des stratégies pour l'éducation à la paix et au développement au niveau de tous les ordres et types d'enseignement.

II. Matériels Et Methodes

II.1 L'approche méthodologique : la démarche adoptée est approche composite alliant la recherche documentaire et empirique et de sondage au travers d'entretiens semi-directifs. Il s'agit d'une étude qualitative sur la base d'un échantillonnage intentionnel de responsables du Programme National pour l'Education à la Culture de la Paix et aux Droits Humains et du Ministère de l'éducation nationale, des enseignants et universitaires ainsi que des autorités chargées de la question de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

II.2 La collecte des données

En ce qui concerne la recherche documentaire, elle s'est effectuée essentiellement au Centre de documentation de la Direction Nationale de la Pédagogie et du Ministère de la réconciliation et de la cohésion sociale ainsi

qu'au travers du site de l'UNESCO et de revues des sciences de l'éducation via les ressources de l'Internet.

S'agissant des entretiens, ils ont été menés avec des responsables du Programme National pour l'Education à la Culture de la Paix et aux Droits Humains et du Ministère de l'éducation nationale, des enseignants et universitaires ainsi que des autorités chargées de la question de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

III.3 Traitement et plan d'analyse des données

Dans un premier temps, la sélection et la classification des documents a précédé l'analyse documentaire qui a permis de comprendre les stratégies initiées et les tentatives d'élaboration des curricula et des supports documentaires appropriés.

En outre, elle a permis de recueillir des données importantes sur la préparation du Programme qui a été précédée par une étude sur toute l'étendue du territoire national.

Cette analyse a aussi porté sur l'observation des documents qui ont été élaborés à différentes étapes du processus (élaboration de curricula, de manuels et guides de l'enseignant etc.) ainsi que les ouvrages et documents exploités à partir de ressources électroniques d'Internet.

Dans tous les cas, une analyse méthodique a permis de relever des données sur le thème et les questions d'ordre stratégique.

Dans un second temps, l'analyse de contenus des discours recueillis lors des entretiens triés et classés a permis de cadrer les idées sur le processus de mise en œuvre de l'innovation portant sur la culture de la paix et le développement en termes de préparation, de goulots d'étranglement dans la mise en œuvre de la réforme visant l'introduction de cette innovation éducative au niveau des différents ordres et types d'enseignement.

III.4 Cadre conceptuel

Par ailleurs un cadre conceptuel s'impose dans cette partie pour mieux appréhender la corrélation forte qui existe entre les concepts pris en considération.

III.4.1 Le concept de paix

- Etymologiquement, le terme vient du latin "pax", "pacu" qui signifie paisible (Le Dictionnaire étymologique Larousse, 4^e édition, librairie Larousse, Paris 1964.
- Comme synonymes, existent d'autres termes tels que: "tranquillité", "calme", "quiétude" ou encore "sérénité" (Dictionnaire des synonymes, Larousse, France Loisirs, 1977).

- Sur le plan historique, au Mali, il existe une convergence des diverses cultures nationales vers un contenu essentiel du concept de paix avec des caractéristiques riches, c'est -à- dire des pratiques et des expériences qui ont trait ou qui participent de la culture de la paix (Konaté, 1998).

Il existe plusieurs mots, expressions et périphrases utilisés dans les langues nationales pour signifier la paix qui renvoient à l'harmonie primordiale fondant la paix et le bonheur.

C'est le cas, par exemple, des expressions bamanankan: NIONGON KANU (vivre en amis), GASI SIGUI (se tolérer), KELENYA (l'altérité), SIGUINYONGNON NYUMAYA (vivre en bons voisins), HINENYONGONA (vivre de façon solidaire), BEN (la bonne entente). (Konaté, 1998).

Dans la description de la « Perception malienne de la culture de la paix et des droits humains », Konaté (1998) fait remarquer que : « *La paix n'est pas conçue dans les sociétés maliennes comme un état de non-guerre ; mais comme une situation d'harmonie devant intégrer aussi bien la santé physique et morale des hommes, des animaux, que l'entente et la concorde au niveau communautaire et intercommunautaire, ainsi que des rapports à l'environnement* ».

Il s'agit donc de définir les conditions d'une paix qui ne soit pas seulement une suspension de la guerre, comme le respect de la territorialité et de la souveraineté de l'Etat.

Ainsi, par nécessité les hommes tendent à construire un monde où ils se sentent en sécurité, mais aussi en liberté pour vivre et pour bien vivre, il faut produire nécessairement et se développer dans la paix. Cette pensée se retrouve chez le philosophe Emmanuel Kant dans sa quête de « paix perpétuelle ».

Le concept tel qu'il est décrit et expliqué dans les différentes connotations apparaît comme un concept fédérateur et comme le socle de la continuité et de la durabilité, gage du développement des sociétés et donc l'épanouissement des peuples dans leur diversité.

III.4.2 Le concept d'Education:

Eduquer, au sens étymologique, signifie « conduire vers » dans le sens de guider. L'acte éducatif consiste donc à amener l'individu quelque part, dans un ailleurs différent de celui où il est déjà.

Pour Emile Durkheim (2013): « *L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale* ».

René Hubert (1970) ajoute: « *L'éducation est l'ensemble des actions et des influences exercées **volontairement** par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un enfant, et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné* ».

Roger Gal (1991) précise davantage: « *L'éducation comprend toutes les influences qui peuvent s'exercer sur l'individu pendant sa vie* ». En réalité, l'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain.

Autrement dit, elle est une combinaison d'influences diverses, les unes volontaires, issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruits d'une volonté d'éduquer, les autres involontaires, issues de l'environnement, sans intention éducative.

Au fil de la vie, toutes ces influences ne cessent de se multiplier et d'interagir : l'éducation est continue. C'est pourquoi les adultes aussi ont toujours besoin d'éducation tout au long de la vie.

Et, dans le contexte de crises sociales, voire sociétales, ce sont principalement les influences involontaires qui conduisent à la dépravation et aux déviances de comportements, comme par exemple l'incivilité grandissante, l'orientation de jeunes gens vers la violence, le terrorisme. D'où la nécessité d'une action éducative volontariste, c'est-à-dire orientée pour cultiver un esprit tourné vers la paix.

Enfin, pour conclure avec Bernard Charlot (1995) : l'éducation est « *un ensemble de pratiques et de processus par lequel de l'humain advient en l'homme [...] le mouvement même de construction de l'homme comme homme* ».

III.4.3 Le concept d'Education à la paix et au développement

En quoi consiste l'éducation à la paix ?

L'éducation à la paix est une éducation orientée vers la compréhension d'une part, des facteurs de conflictualité au niveau des individus, groupes, communautés, nations ou pays différents, et d'autre part, l'appropriation des dispositions et des mécanismes de préventions et de règlements structurantes des conflits.

Il s'agit de développer une culture de la paix qui « *repose sur des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie qui, par définition, ne se traduisent pas de même façon selon les traditions et les coutumes de chaque société* » (Konaté, 2017).

Les mots du poète américain Archibald MacLeish cité par l'Unesco (1945) inscrits en lettres d'or dans le préambule de son Acte constitutif illustre à suffisance l'objet et le but de l'éducation à la paix : « *Les guerres prennent*

naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Cette pensée universalisée selon laquelle l'Unesco devait devenir « *la conscience morale de l'humanité* » exprime la nécessité d'agir au niveau des consciences, par l'éducation à la tolérance et au respect des différences et des identités culturelles. Elle traduit l'importance de l'éducation aux valeurs de paix, de gouvernance, de démocratie, de droits humains et donc de développement.

S'agissant du développement, il s'allie au concept d'éducation à la paix comme étant l'état des sociétés dans des conditions favorables à l'amélioration de la qualité de vie des hommes qui y vivent.

Il s'agit de percevoir les liens entre les conditions idoines de réalisation du développement au travers d'un contexte de paix. Les résultantes de cette dialectique conduisent à l'objectif commun qui est l'épanouissement des populations.

La guerre est tout simplement une situation aggravante de sous-développement pour un pays comme le Mali. La part des conflits internes devient de plus en plus considérable dans les situations de paupérisation continue des populations annihilant, ainsi, l'efficacité des politiques de développement.

C'est pourquoi l'instauration de la paix est un facteur déterminant du développement durable.

Il convient de retenir que les concepts d'Education et d'éducation à la culture de la paix constituent, pour ainsi dire, les stratégies de modélisation de l'humain vers des finalités dont le terme central se retrouve dans le concept de développement humain tout court.

Mieux, si toutes les formes d'éducation concourent vers une telle finalité d'un type d'homme défini, l'éducation à la culture de la paix est encore plus participative d'un développement durable.

III.4.4 Stratégies : les préconisations qui sont formulées s'inscrivent dans une approche éducative systémique dans le cadre d'une approche nouvelle de sécurité collective par le biais de l'éducation et de la recherche.

Les moyens, les méthodes d'introduction de l'innovation sont à considérer dans le cadre d'une réforme éducative. Telle qu'elles apparaissent dans l'expérience du Mali, les stratégies ont manqué, tout au long du processus, d'emprise sur l'ensemble des ordres et types d'enseignement à la dimension même du concept du développement qui se veut holistique.

C'est pourquoi, il importe de considérer les formes d'éducation qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles.

Dans cette optique, faut-il rappeler une des options fondamentales du Programme Décennal de l'Education (PRODEC) du Mali *qui souligne une*

éducation et une culture de la paix dans la mesure où la paix est une condition sine qua non pour le développement humain durable.

III.5 Limites de la recherche

Les limites de cette recherche d'ordre méthodologiques se résument essentiellement au fait que, le programme étant en arrêt depuis 2012 et le départ à la retraite de beaucoup d'acteurs, cet état de fait n'a pas permis d'aller à d'autres observations en plus de l'analyse documentaire et des entretiens de certains responsables. Il aurait été plus intéressant d'intégrer les perceptions de quelques rares élèves et de leurs enseignants des écoles qui ont commencé l'exécution des modules.

IV. Resultats

IV.1 Présentation du processus de mise en œuvre de l'éducation à la paix et au développement au Mali dans les différents ordres et types d'enseignement

Les résultats de l'enquête sont présentés ici par ordre d'enseignement et par type d'enseignement pour saisir la stratégie qui a été adoptée dans la mise en œuvre de l'éducation à la paix et au développement dans le système éducatif malien.

Le Programme National pour l'Education à la Culture de la Paix et aux Droits Humains a connu des fortunes diverses au Mali.

IV.1.1 Education formelle

- **L'Enseignement préscolaire** : cet ordre d'enseignement n'a pas été pris en compte dans le programme.
- **L'Enseignement fondamental** : (F1 et F2) : dans cet ordre d'enseignement comprenant les cycles Fondamental 1 et Fondamental 2, l'éducation à la culture de la paix et aux droits humains et à la démocratie y est enseignée partiellement.
- Faute d'avoir formé tous les enseignants, la stratégie a consisté à répartir les thèmes entre différentes domaines du curriculum pour le F1 et les disciplines scolaires telles que l'histoire, la géographie et l'ECM pour le F2.
- **L'enseignement secondaire** : les curricula y ont été élaborés, mais la mise en œuvre n'a pas été effective.
- **L'enseignement supérieur** : n'a pas été concerné par le Programme ; en fait, il y a une inexistence de politique universitaire d'éducation à la paix et au développement. Des tentatives timides sont restées sans suite selon les dires d'un recteur d'une université de Bamako.
- **L'Enseignement normal** : au niveau de ce type d'enseignement, dans les Instituts de Formation des Maîtres (IFM), les programmes ne sont

pas non plus mis en œuvre, malgré leur adaptation suivant l'Approche par Compétence (APC) ;

- **l'éducation spéciale** : ce type d'enseignement connaît la même situation qu'au F1 et F2
- **la formation technique et professionnelle** : elle aussi se trouve dans même situation que l'enseignement secondaire général.

IV.1.2 Education non formelle : l'élaboration des modules et des guides pour les maîtres existents pour les centres d'Alphabétisation fonctionnelle (Centre alpha).

Il faut noter aussi la transcription des documents en langues songhai et tamasheq et un début d'exécution dans les zones ciblées qui sont: Tombouctou, Gao et Kidal.

IV.2 Analyses et commentaires

Les analyses et les commentaires pouvant être faits des résultats présentés permettent de comprendre les goulots d'étranglement à la mise en œuvre de la réforme et d'expliquer les failles dans les stratégies retenues par le Ministère de l'Education nationale.

La Cellule d'exécution affiliée au Programme a travaillé avec la division des programmes de la Direction Nationale de la Pédagogie (DNP) pour la prise en compte des valeurs, comportements de la culture de la paix dans les programmes des écoles et au niveau non formel.

Ce travail s'est focalisé, seulement, sur deux ordres d'enseignement à savoir le fondamental et le secondaire.

Après l'élaboration des programmes, les auditeurs ont été formés : Directeurs des Centres d'Animation Pédagogique (DCAP), les Conseillers pédagogiques (CP) et les Directeurs d'Ecole (DE).

Le matériel didactique comprenant des guides d'enseignement ont été élaborés pour les maîtres et professeurs du fondamental, d'une part et les professeurs du secondaire, d'autre part.

Cependant, selon les dires des personnes ayant animé la Cellule, les enseignants n'ont été formés qu'au compte- goutte avec un échantillon pour le secondaire, sans les responsables des établissements de cet ordre. Ce qui dénote d'une mauvaise planification de la part des responsables de la Cellule. Il faut dire que cette stratégie de sélection injustifiée du point de vue pédagogique s'explique par le fait que cette pratique connue du Ministère de l'éducation procède de la mauvaise gestion des fonds alloués aux réformes et aux formations qu'elles requièrent.

S'agissant de la stratégie d'enseignement au niveau du curriculum, les thèmes relatifs à la culture de la paix ont été répartis entre les grands domaines

à savoir : Langues et Communication, Sciences-Mathématiques, Sciences humaines, Développement de la Personne, Arts.

En outre, la stratégie a consisté à former des formateurs pour les zones concernées par la crise ; ce qui veut dire que la dimension préventive de cette éducation n'est pas prise à sa juste valeur. Il s'agit de former et de pouvoir constituer des mentalités répulsives à la violence sous toutes ses formes.

En fait, sans être véritablement mis en œuvre, le programme national, malgré les plans d'actions ainsi que la politique nationale validés, a pris totalement court avec la crise multiforme de 2012 ayant entraîné le retrait des partenaires qui avaient participé à sa validation.

V. Discussion

L'initiative de l'introduction de l'Éducation à la Culture de la Paix et aux Droits Humains a été une expérience malheureuse qui a montré les limites des efforts de l'État malien dans sa tentative d'asseoir les bases théoriques de la construction d'une idéologie pacifiste nationale.

Dans tous les ordres d'enseignement, apparaît la faille au niveau de la formation des enseignants, étape cruciale de la mise en œuvre d'une innovation éducative.

C'est le lieu de rappeler que l'approche culturaliste (Cros, 2018) de l'innovation conduit à considérer l'enseignement comme l'inculcation et la défense de valeurs, d'attentes qui guident le comportement des personnes.

L'innovation se définit par trois dimensions : les buts ou finalités, les rôles et responsabilités et le travail collectif. L'innovation est alors étroitement dépendante du pouvoir révélé à travers ces trois dimensions et, notamment du pouvoir pris par l'enseignant sur son acte professionnel même (Hargreaves & Hopkins, 1991 ; Rudduck, 1991 cités par Cros) [...] Une réforme de la formation continue des enseignants est souhaitée, concomitante au développement de l'innovation (Husen, 1986, p.145 cité par Cros).

Lorsqu'on a tout fait en amont en terme d'adoption d'une politique, d'élaboration de projets et de plans d'action, de matériels didactiques, de développement curriculaire et qu'enfin de compte les enseignants attendent de s'approprier l'innovation, il reste l'essentiel à faire pour que celle-ci puisse produire son effet.

Par ailleurs, telle qu'elle a été tentée, la stratégie d'intégration de l'éducation à la paix n'avait pas prévu tous les ordres d'enseignement et tous les publics au plan national et a souffert, dès lors, d'une dimension holistique.

L'approche systémique aurait pu amener à étendre le programme aux différentes couches de la société. La paix se construit avec toutes les composantes de la société, pour prétendre à une dimension nationale qui seule peut, par ricochet, impacter le développement du pays.

La paix et le développement requièrent un processus participatif et inclusif qui doit associer et concerner tout le monde y compris les acteurs privés. (Méité, 2014)

De même, d'après les opinions recueillies, une approche parcellaire et disparate par la répartition des thèmes relatifs à la paix entre différents domaines curriculaires ou certaines disciplines scolaires est réductrice pour valoriser l'éducation à la paix.

Cette stratégie ne peut produire le même effet qu'une spécialisation à travers une discipline consacrée entièrement à l'innovation. En outre, cette nouvelle discipline scolaire doit être valorisée dans le système d'évaluation scolaire.

VI. Propositions de stratégies de promotion de l'éducation à la paix et au développement dans le système éducatif malien

L'introduction de l'éducation à la paix et au développement passe par l'élaboration de curricula pour chaque ordre et type d'enseignement. Les curricula seront fondés aussi bien sur les valeurs enfouies dans nos cultures ainsi que les droits humains dont le respect est un gage de stabilité sociale.

VI.1. Référence à l'Education traditionnelle à la paix

- capitaliser les mécanismes, les pratiques et les expériences traditionnelles de prévention et règlement des conflits aux fins d'intégrer les éléments dynamiques adaptés au contexte actuel de notre pays dans les curricula pour les différents ordres et types d'enseignement ;
- Introduire au niveau de tous les ordres et types d'enseignement ;
- Au niveau de l'enseignement préscolaire : compte tenu des besoins de structuration de la personnalité, les petits enfants auront besoin aussi de connaître la paix entre eux tant les petits conflits d'intérêt d'ordre psychologique, à ces stades de développement, sont fréquents.
- Au niveau de l'enseignement fondamental : consolider l'enseignement de l'éducation civique et morale, il s'agira de fonder les différents thèmes de l'éducation à la culture de la paix dans cette discipline revalorisée.
- **Au niveau de l'enseignement secondaire**
- Les curricula seront élaborés pour les différents niveaux selon le type ou ordre d'enseignement. Et, en lieu et place répartition parcellaire, les contenus seront séquencés et enseignés par des enseignants d'une même discipline formés à cet effet. Par exemple pour l'enseignement secondaire général : la 10^e année sera occupée par les professeurs de lettres ; les 11^e année par les professeurs d'histoire-géographie, de sociologie et les terminales par les professeurs de philosophie.

- **Au niveau de l'enseignement supérieur**
Introduire l'éducation à la paix et au développement dans le cycle universitaire ;

Créer un centre de recherche interdisciplinaire d'études sur la paix et le développement durable afin d'assurer un socle scientifique et une dimension prospective aux initiatives et démarches politiques de développement du pays.

VI.1.3 L'éducation spéciale

Dans le cadre de l'éducation inclusive, on retrouve le besoin d'adopter les mêmes stratégies tout en privilégiant une pédagogie différentielle propice au développement efficient de compétences scolaires.

VI.1.1.4 Education non formelle

- Valoriser le concept « Education tout au long de la vie »
- étendre à toutes les composantes de la société : acteurs publics (forces de l'ordre) et privés (acteurs du domaine communautaire, secteur associatif, ONG, médias privés, syndicalistes...) afin de les sensibiliser à la culture de la paix.

Conclusion

Dans un contexte de crises réelles ou potentielles, l'éducation à la paix et au développement est un arsenal idéologique stratégique permettant à un pays, une nation d'accéder à un développement durable par le truchement d'un environnement de paix structurant.

Pour Koffi Annan cité par Méité (2014) : « Il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés ».

Toute action éducative allant dans ce sens exige un investissement dont les profits sont tels qu'aucun autre domaine ne saurait apporter à l'avenir des sociétés modernes, a fortiori les pays en voie de développement comme le Mali.

C'est dans ce cadre, que le Mali doit adopter et appliquer une véritable politique de l'éducation à la culture de la paix qui couvre tout le corps social contrairement à la stratégie d'introduction parcellaire et disparate au niveau des écoles.

Dans cette perspective, il s'agira de capitaliser les mécanismes, les pratiques et les expériences traditionnelles de prévention et règlement des conflits aux fins d'intégrer les éléments dynamiques adaptés au contexte actuel de notre pays dans les curricula d'éducation et de formation des différentes couches de la population.

Il existe indubitablement une dialectique entre développement et sécurité ou paix, les deux concepts sont consubstantiellement liés.

References:

1. Boussel, P., Burollet, T., Christ, Y., & Clébe, J.-P (1964). Dictionnaire étymologique Larousse, 4^e édition, librairie Larousse, Paris 1964.
2. Charlot Bernard (1995). Les valeurs explicites et implicites dans la formation des enseignants (2008), pages 155 à 162 <https://www.cairn.info/les-valeurs-explicites-et-implicites-dans-la-forma--9782804159160-page-155.htm> Mis en ligne sur Cairn.info le 01/04/2010, consulté le 10 juin 2019.
3. Cros Françoise. L'innovation en éducation et en formation. In: Revue française de pédagogie, volume 118, 1997. L'école élémentaire. pp. 127-156; https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1997_num_118_1_1181, Fichier pdf généré le 22/04/2018, 1997, 118 p. consulté le 10 juin 2019.
4. Durkheim Émile (2013). Éducation et sociologie, Collection: Quadrige, 2013, 144 p. consulté le 10 juin 2019. https://www.puf.com/content/%C3%89ducation_et_sociologie,
5. Gal Roger (1991). Histoire de l'éducation, Presses Universitaires de France, 13^e édition mise à jour : 1991, décembre, Paris 1991, « Que sais-je ? » n° 310, 128 p.
6. Hubert (René). Traité de pédagogie générale, Paris, PUF, 7^e éd., 1970, Husen (T.), Postlethwaite (N. T.), The International Encyclopedia of Education, Oxford, 687p.
7. Kéita Naffet (2018). L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger : entre euphorie ou doute, la paix en signe de traces ! Friedrich Ebert Stiftung, Nouvelles approches de sécurité collective, 44 p.
8. Konaté Doulaye (1998). Perception malienne de la culture de la paix et des droits humains, rapport final de l'Atelier d'élaboration du cadre d'orientation générale, Bamako, 28 mars 1998, comité de rédaction, 157p.
9. Meité Mamadou (2014). Éducation à la paix et au développement : quelles stratégies pour les pays d'Afrique et d'Amérique ? Presses universitaires de Paris Nanterre, 2014 Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540> p. 43-54, p. 43-54, consulté le 10 juin 2019.
10. Ministère de la réconciliation et la cohésion sociale. Manuel de formation au civisme et à la citoyenneté pour la réconciliation et la paix, Bamako, juillet 2018, 221.p

11. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Chaire UNESCO pour la promotion de la Culture de la Paix et des Droits de l'Homme. Rapport sur l'état de mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, Bamako, le 28 avril 2009, 28 p.
12. UNESCO (2016). Ministère de la réconciliation et la cohésion sociale. Programme National pour la Culture de la paix au Mali, Document cadre, juillet 2016, 48.p
13. UNESCO (2020). Textes fondamentaux, Édition 2020 (édition révisée) comprenant les textes et amendements adoptés par la Conférence générale à sa 40e session (Paris, 12 -27 novembre 2019) 218 p.